

# SOUTENIR CIVIVA

## Faire un don



CIVIVA est indépendante des autorités et des grand-e-s donateur-ice-s. Chaque don, même modeste, nous aide dans notre travail pour favoriser un service civil fort en Suisse.

[www.servicecivil.ch/donner](http://www.servicecivil.ch/donner)

## Legs



Penser à sa succession n'est pas forcément agréable mais néanmoins très utile. Vous pouvez ainsi léguer une part de vos biens à une cause qui vous est chère. CIVIVA propose une brochure explicative à commander sur notre site.

[www.servicecivil.ch/legs](http://www.servicecivil.ch/legs)

## Devenir membre



La force de CIVIVA vient de ses membres. C'est ainsi que nous pouvons avoir un poids politique et nous engager activement. Devenez membre ou incitez vos connaissances à nous rejoindre !

[www.servicecivil.ch/devenir-membre](http://www.servicecivil.ch/devenir-membre)



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



PAGE 3	<b>MOT DE LA CO-PRÉSIDENTE, RETOUR SUR L'ANNÉE 2023</b>
PAGE 4	<b>AU SERVICE DES HUMAINS ET DE LA NATURE</b>
PAGE 6	<b>PARLEMENT</b>
PAGE 8	<b>DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION</b>
PAGE 10	<b>ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE</b>
PAGE 13	<b>FAITS ET CHIFFRES</b>
PAGE 14	<b>COMITÉ ET SECRÉTARIAT</b>
PAGE 16	<b>SOUTENIR CIVIVA</b>

## IMPRESSUM

Rapport d'activités 2023

### Editeur/Contact

Fédération suisse  
pour le service civil CIVIVA  
1200 Genève  
secretariat@civiva.ch  
www.servicecivil.ch

### Mise en page

Daniel Rütthemann

### Image de couverture

Lena Wiesli (Fondation  
Actions Environnement)

### Tirage d'impression

2000 ex. allemand  
300 ex. français

## Mot de la coprésidence

Depuis le début de la guerre en Ukraine, le service civil est confronté à un vent de défiance dans la Berne fédérale. Malheureusement, les forces politiques qui ont toujours perçu le service civil comme une menace pour l'armée ont pris le dessus. Il y a par exemple une motion du groupe UDC qui veut restreindre l'accès au service civil par des mesures chicanières et en partie contraires aux droits fondamentaux. Elle a malheureusement obtenu une majorité dans les deux chambres.

En juin 2020, ces mêmes mesures avaient été rejetées par le Conseil national dans le cadre de la révision de la loi sur le service civil.

Mais il y a aussi des choses réjouissantes à signaler : la remise du Prix CIVIVA 2023 aux deux organisations environnementales Fondation Actions Environnement et Naturnetz a été un succès total et montre une fois de plus de manière exemplaire l'importance et la valeur du service civil pour ces établissements d'affectation.

### La nouvelle année

**sera l'occasion de souligner**

**le travail indispensable**

**des civilistes.**

Cette bonne collaboration a également servi de base à notre rencontre de réseau, lors de laquelle nous avons élaboré une base commune pour la réponse à la consultation concernant la révision prochaine de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile.

Mais l'initiative Service citoyen nous occupera également au cours de la nouvelle année. Même si nous rejetons l'initiative, la discussion à ce sujet donnera à CIVIVA l'occasion de souligner le travail formidable et indispensable des civilistes.

Meilleures salutations et bonne lecture



**Priska Seiler Graf**  
Co-présidente de CIVIVA  
et conseillère nationale

**Fabien Fivaz**  
Co-président de CIVIVA  
et conseiller national



Photo : Lena Wiesli (Fondation Actions Environnement)

## AU SERVICE DES HUMAINS ET DE LA NATURE

Le Service civil est indispensable à la protection de nos paysages naturels et culturels

Surprendre un lézard qui se réchauffe sur un mur de pierres sèches ; faire s'élever des nuées de sauterelles en traversant une prairie en fleurs ; admirer la couleur des mélèzes d'un pâturage boisé fin novembre, ... – autant de moments qui permettent de recharger ses batteries. Or, peu d'entre nous ont conscience de savourer là les produits d'une activité humaine séculaire et d'une agriculture traditionnelle sur le déclin.

Depuis de nombreuses années, l'intervention active de civilistes ainsi que de bénévoles est nécessaire pour que ces lieux magnifiques ainsi que la faune et la flore unique qu'ils abritent puissent subsister. C'est pour cette raison que les affectations organisées dans le cadre de la protection de la nature et de l'environnement sont considérées comme prioritaires par le Service civil.

La Fondation Actions Environnement est un partenaire de longue date du Service civil. Chaque année, nous organisons et encadrons des interventions en faveur de l'environnement pour plus de 200 civilistes. Nous permettons à ces jeunes de faire quelque chose d'utile et de concret pour la sauvegarde de nos paysages, de découvrir quelques-unes des plus belles régions du pays, de sortir de leur routine et de vivre une expérience de groupe enrichissante et formatrice.

**Nos interventions représentent annuellement plus de 9'000 jours de travail actif.**

Si les civilistes profitent d'une expérience unique, leur travail est également décisif pour nos paysages naturels et culturels et pour la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité Suisse dont s'est dotée la Confédération. La préservation des prairies et pâturages secs, des sites de reproduction de batraciens, des zones alluviales, des murs de pierres sèches ou des zones marécageuses implique par exemple un travail très important et des tâches multiples. Pour nombre de nos partenaires (cantons, communes et autres) l'engagement de civilistes est devenu indispensable. Nos interventions de ce type représentent annuellement plus de 9'000 jours de travail actif sur le terrain, soit environ 35 postes de travail (à plein temps et sans vacances). Et ce besoin est appelé à augmenter au vu des défis environnementaux qui nous attendent à l'avenir.

L'existence du Service civil est donc cruciale pour la protection de la nature et des paysages suisses. Il permet une planification des interventions à long terme et sur la durée et fournit à de nombreuses

**Le travail des civilistes est décisif pour la Stratégie Biodiversité Suisse de la Confédération.**

régions périphériques une force de travail efficace, jeune et motivée avec un mélange de compétences diverses qui vient soutenir les acteurs locaux.

Au nom de nos paysages naturels et culturels ainsi que de toutes celles et ceux dont l'existence en dépend ou qui, simplement, les apprécient, je remercie ici tous les civilistes pour leur remarquable engagement. Pouvoir compter sur vous année après année est une chance immense pour nous toutes et tous !



**Sarah Menegale**  
Directrice de la Fondation Actions Environnement



Photo : Lena Wiesli (Fondation Actions Environnement)

# PARLEMENT

## Les élections nationales 2023

Depuis son introduction, le service civil a toujours été politiquement controversé ; le Parlement décide des restrictions d'accès, des domaines d'affectation et de la possibilité d'un service civil volontaire. C'est pourquoi les dernières élections au Conseil national étaient également importantes pour CIVIVA. En tant que fédération, nous avons mené une petite campagne dans le cadre de laquelle nous avons évalué l'ouverture au service civil des différents groupes parlementaires, interrogé les partis sur leurs visions pour le service civil et brossé le portrait de parlementaires qui se sont engagé-e-s intensivement pour le service civil au cours de la dernière législature. Nous avons diffusé tout cela avant les élections via nos canaux, accompagné de deux vidéos de mobilisation.



Photo : Gaëtan Bally

**Il manque maintenant  
au Parlement quelques voix  
favorables au service civil pour  
lutter contre les détériorations  
du service civil.**

Malheureusement, les élections n'ont pas été positives pour le service civil. En ce qui concerne le nombre de sièges au Conseil national, il y a eu un net glissement vers la droite. Avec les pertes du PVL, du PEV et des VERT-E-S, quelques voix favorables au service civil disparaissent. Celles-ci manquent désormais au Parlement pour lutter contre les détériorations du service civil.

CIVIVA regrette vivement la destitution de la conseillère nationale PEV Lilian Studer (AG). Elle était une alliée solide et fidèle du service civil lors de la dernière législature. Nous sommes également très tristes de la destitution de Lisa Mazzone, ancienne co-présidente de CIVIVA et conseillère aux Etats verte (GE). Avec elle, le service civil perd une voix forte et engagée au Conseil des Etats. Une petite lueur d'espoir en ce dimanche d'élections a été la réélection de notre co-présidente, composée de la conseillère nationale PS Priska Seiler Graf (ZH) et du conseiller national vert Fabien Fivaz (NE). Priska et Fabien continuent donc à être une voix puissante pour le service civil et pour CIVIVA au Parlement.

**Luca Dahinden**  
secrétaire général de CIVIVA

## Du pain sur la planche pour les quatre prochaines années

Le nouveau parlement, issu des élections du mois d'octobre, est entré en fonction le 4 décembre 2023. Les changements dans les rapports de force ne sont malheureusement pas favorables au Service civil : les quatre prochaines années seront donc cruciales pour son maintien. Les thématiques seront nombreuses : obligation de servir (Initiative Service citoyen), alimentation de l'armée, conditions d'accès, etc.

En 2023, le parlement s'est principalement penché sur deux propositions, avec des résultats très différents. Le Conseil des Etats a accepté en mars la motion de l'UDC, déjà validée par le Conseil national, proposant de durcir les conditions d'accès au Service civil. Le Conseil fédéral mettra en consultation un message dans ce sens dans le courant de cette année. La seconde proposition demandait de regrouper immédiatement le Service civil et la protection civile, indépendamment des discussions en cours sur l'alimentation

**Les quatre prochaines  
années seront donc  
cruciales pour le maintien  
du service civil.**



Photo : Gaëtan Bally

de l'armée. Elle a heureusement été refusée par une courte majorité du Conseil national en juin.

La consultation sur la possibilité d'affecter obligatoirement les civilistes à la protection civile s'est également achevée en demi-teinte. Si de nombreux cantons et organisations mettent en exergue les problèmes découlant d'une telle réorganisation, la plupart la juge nécessaire. CIVIVA suivra ce dossier de très près.

Dans le domaine de l'alimentation de l'armée, 2023 a vu un rebondissement intéressant. Le Conseil fédéral a dû admettre que les effectifs étaient depuis longtemps trop élevés, et que la Confédération ne respectait pas la loi. Le parlement sera saisi ces prochains mois d'une modification de l'Ordonnance sur l'organisation de l'armée, demandant malheureusement la possibilité de déroger aux effectifs prévus. Ceci montre les défis qui nous attendent.

**Fabien Fivaz**  
Co-président de CIVIVA et conseiller national

# DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

Merci Ruedi !



Lors de notre Assemblée Générale annuelle 2023, un membre du comité de CIVIVA de très longue date a tiré sa révérence : Ruedi Tobler. Militant infatigable, son engagement a commencé en 1963, lorsqu'il a refusé le service militaire et qu'il a été condamné à 3 mois de prison. « Ces gens voulaient sans doute me donner une chance d'être plus raisonnable et de m'engager dans l'armée, je suppose. » raconte-t-il. Mais il n'apprendra pas sa leçon comme l'espérait l'armée, puisqu'il réitérera son refus inlassablement et sera condamné 16 fois – et emprisonné 12 fois !

Il explique que c'est aussi par chance qu'il a pu persévérer dans son combat et traverser les épreuves, notamment grâce au soutien de sa femme Verena. Finalement, son refus lui a même permis de faire une carrière dans le théâtre, puisqu'un

metteur en scène bâlois a adapté son procès en pièce dans laquelle Ruedi a endossé le rôle principal – le sien. Contre toute attente, ce qui entraînait de sérieuses difficultés professionnelles pour de nombreux objecteurs de conscience l'a donc aidé. Plus tard, c'est aussi grâce à cette expérience qu'il obtiendra un poste au SSP.

Son engagement s'est également manifesté au Conseil Suisse pour la Paix, où il a été président. Et évidemment au sein de CIVIVA, où il a siégé au comité depuis la fondation de la Fédération en 2010.

**Merci, cher Ruedi, pour ta détermination et ton militantisme pacifiste pendant des décennies, et belle suite à toi !**

Le comité de CIVIVA

« Le service civil est une bonne chose pour les civilistes, les établissements d'affectation et la société. Il doit donc être renforcé ! »

Du nouveau au sein du secrétariat

Nouveau caissier



**Luc Arnold**  
Caissier

Bonjour tout le monde, je m'appelle Luc Arnold !

Au cours de ma carrière de civiliste, j'ai eu l'occasion d'effectuer des affectations passionnantes dans différentes entreprises, de faire des rencontres et d'acquérir des expériences enrichissantes pour la vie. J'ai énormément profité de cette période. Aujourd'hui, dans mon travail de responsable des finances dans un centre pour personnes âgées, je vois tous les jours à quel point les civilistes sont importants pour nos résident-e-s. Ils fournissent un excellent travail d'encadrement et comptent parmi les highlights de nos résident-e-s. En même temps, ils soulagent le personnel soignant qui vit des moments difficiles en raison de la pénurie de personnel qualifié. Le service civil est une bonne chose pour les civilistes, les établissements d'affectation et la société. Il doit donc être renforcé !

« Le service civil a toujours été une préoccupation importante pour moi. »

Nouveau membre du comité

Bonjour ! Heinz Bähler, 72 ans.

En 1969, j'ai été déclaré inapte – par un médecin de l'armée – au grand soulagement de mes parents – ils connaissaient ma position sur l'armée et savaient que je ne suivrais en aucun cas l'ER. Je n'ai pas changé d'avis jusqu'à aujourd'hui – et le service civil a toujours été une préoccupation importante pour moi, que ce soit en distribuant des tracts aux stands pour l'initiative de Münchenstein ou en participant, en tant que représentant d'Ecole et Maison des Parents Suisse, à l'audition « Des civilistes aussi dans les écoles », une demande qui n'a pas été acceptée que par certains parents. Et sinon : membre du Conseil suisse pour la paix, membre des VERT-E-S et randonneur enthousiaste.



**Heinz Bähler**  
Membre du comité

# ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE

## Double Prix CIVIVA 2023 : la protection de la nature à l'honneur

Le 28 novembre 2023, nous avons remis le 10<sup>ème</sup> Prix CIVIVA à la Fondation Actions Environnement ainsi qu'à l'association Naturnetz. Toutes deux sont des établissements d'affectation du service civil qui s'engagent quotidiennement avec leurs civilistes pour une nature suisse pleine de diversité et capable de faire face aux changements. Un engagement particulièrement crucial après une année 2023 marquée par les effets de la crise climatique.

Après quelques mots introductifs de Luca Dahinden, secrétaire général de CIVIVA, Sarah Menegale, directrice de la Fondation Actions Environnement, s'est réjouie : « Avec nos civilistes, nous nous engageons activement pour la protection et l'entretien des paysages naturels et culturels suisses. C'est un honneur pour nous que cet engagement soit récompensé par le Prix CIVIVA ».

Marco Sacchi, directeur du Naturnetz, a approuvé : « Avec le Prix CIVIVA, la valeur ajoutée écologique que nous apportons quotidiennement avec nos civilistes est reconnue et cela nous réjouit énormément ».

La cérémonie a continué avec un éloge de Priska Seiler Graf et Fabien Fivaz (absent mais lu par Margot Chauderna), co-présidence de CIVIVA. Ils ont félicité les deux organisations pour leur travail sur les biotopes, leurs projets créatifs de protection de la nature et l'activité de leurs civilistes sur les murs de pierres sèches. 468 civilistes ont été engagés l'année dernière pour un total de 25'246 jours de service par la Fondation Actions Environnement et le Naturnetz.

Pour terminer, le double prix a été officiellement remis ; deux pierres sèches gravées, emblématiques du travail de rénovation des murs en pierre sèche. Nous remercions la Fondation Actions Environnement et le Naturnetz pour leur présence et leur engagement avec les civilistes !

**Margot Chauderna**  
Responsable Romandie CIVIVA



## Le Monde Civil

L'année dernière, notre journal « Le Monde Civil » est à nouveau paru quatre fois.

Dans l'édition 2023/01, nous avons parlé de l'Assemblée Générale et des attaques en cours contre le service civil (« Plan en trois étapes »). En outre, Lukas Sägesser, membre du comité de CIVIVA, s'est demandé pourquoi il n'y avait toujours pas d'excuses officielles pour les objecteurs de conscience condamnés (« En attente d'excuses »). Nous avons également fait nos adieux à Ruedi Tobler, membre du comité depuis de nombreuses années, qui a démissionné de son poste.

Dans l'édition 2023/02, nous sommes concentrés sur l'examen de conscience et sommes revenus sur l'initiative « Pour un authentique service civil fondé sur la preuve par l'acte ».

Le numéro 2023/03 était entièrement consacré aux élections fédérales d'octobre. Outre des portraits de candidat-e-s et le positionnement de (presque) tous les partis



concernant le service civil, nous avons parlé de l'uniforme des civilistes et d'un procès pour désertion dans les années 1980 (« Conserver les acquis »).

Dans le numéro 2023/04, il a été question des « affectations modèles du service civil » des années 80. En outre, un civiliste a parlé de son affectation au Parc national de Zerne et Franz Hohler de la controverse « Dr. Dienschtwweigerer » qu'il a déclenchée en 1983 avec son adaptation du « Déserteur » de Boris Vian.

**Gregor Szyndler**  
Rédacteur en chef « Le Monde Civil »

### Vous avez manqué un numéro ?



Accéder aux archives numériques.

[www.servicecivil.ch/journal/numeros](http://www.servicecivil.ch/journal/numeros)

## Entretiens de conseil – Faut-il un autre moyen pour sortir du service civil ?

Alors que le nombre de consultations de l'équipe de conseil s'est maintenu en 2023 au niveau des années précédentes, les demandes se multiplient pour savoir si et comment on peut quitter le service civil de manière anticipée. Après l'admission au service civil, il s'agit de l'accomplir intégralement jusqu'au dernier jour de service calculé. Les civilistes jouissent d'une grande responsabilité et d'une grande liberté d'action. Ce qui fonctionne bien pour une grande partie des civilistes peut devenir problématique dans certains cas – en particulier pour les personnes qui se trouvent dans des situations personnelles difficiles et qui se voient par exemple dans l'incapacité d'effectuer un service civil pour des raisons psychiques (souvent déjà confirmées par des certificats médicaux).

Les dispositions légales et administratives relatives au service civil ne prévoient pas, contrairement à l'armée, de libération de l'obligation de servir pour des raisons médicales. « Une libération anticipée n'est

Puis-je quitter

le service civil

plus tôt ?

possible qu'en cas d'incapacité de travail civile durable (p. ex. degré d'invalidité AI d'au moins 70 %) » informe le site officiel de la Confédération. Bien que les personnes concernées ne satisfassent plus aux exigences d'aptitude militaire (qui sont notoirement une condition d'admission pour le civiliste), elles doivent rester au service civil.

L'équipe de conseil ne peut généralement pas faire grand-chose dans de tels cas. Il serait utile d'adapter la procédure, par exemple en prévoyant une sortie anticipée du service civil en cas de raisons médicales avérées. Ce serait juste et cela correspondrait au principe en vigueur dans l'armée, qui contient déjà une « voie de secours ».

**Samuel Urech**  
Équipe de conseil CIVIVA



## FAITS ET CHIFFRES

### A propos de la fédération

CIVIVA s'engage depuis 2010 pour le maintien, le renforcement et le développement du service civil en Suisse. La fédération pour le service civil est indépendante de tout parti politique et est soutenue par ses 529 membres individuels, 109 membres collectifs, les 200 abonné-e-s au « Monde Civil » ainsi que par environ 200 donateur-ice-s récurrent-e-s. L'association peut compter sur le soutien de nombreuses personnes individuelles et d'un large éventail de partis et d'organisations.

Son comité bénévole dirige les activités de la fédération et détermine son orientation stratégique. Il soutient également le secrétariat par ses connaissances et son engagement. Lors de l'assemblée générale du 22 mars 2023, Ruedi Tobler a démissionné après des années d'engagement en faveur de la paix et du service civil. Heinz Bähler et Luc Arnold ont été élus au comité. Le comité est soutenu par un secrétariat professionnel (avec un total de pourcentage de 90 %). Le secrétaire général Luca Dahinden travaille pour CIVIVA avec Margot Chauderna, responsable pour la Suisse romande, Gregor Szyndler, responsable de la rédaction du journal, et Susanna Peters, responsable administrative.

### Finances

CIVIVA est indépendante des autorités, non seulement sur le contenu mais aussi financièrement. Nous voulons représenter et mettre en relation les civilistes, établissements d'affectation et autres organisations intéressées. Pour cela, CIVIVA est financée uniquement par les cotisations de ses membres, les abonnements au journal et les dons. Grâce à un soutien actif de nos donatrices et donateurs, CIVIVA pourra continuer son activité en faveur du service civil l'année prochaine.

CIVIVA ne souhaite pas seulement maintenir le service civil mais également le développer. Pour cela, nous continuerons à dépendre de nos membres et du généreux soutien financier des personnes et organisations qui croient en nos activités.

**Merci infiniment,  
et nous nous réjouissons  
d'une nouvelle année  
à vos côtés !**

**529**

Membres  
individuels

**109**

Membres  
collectifs

**10**

Membres  
du comité

**200**

Abonné-e-s au  
« Monde Civil »

## COMITÉ



### **Priska Seiler Graf**

Co-présidente

Conseillère nationale, membre Commission de politique de sécurité (CPS-N), co-présidente du PS du canton de Zurich, Kloten (ZH)



### **Zeno Casella**

Enseignant d'histoire, membre du comité du Centro per la Nonviolenza della Svizzera Italiana (CNSI), Capriasca (TI)



### **Annina Grob**

Co-secrétaire générale AvenirSocial, MA en socioéconomie, Berne (BE)



### **Piet Dörflinger**

Groupe de travail « conseils », anciennement chargé de la permanence zivilidienst.ch, Wintersingen (BL)



### **Lukas Sägesser**

Ingénieur en mécanique, civiliste, Bâle (BS)



### **Fabien Fivaz** Co-président

Conseil national, président de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture, membre de la Commission de politique de sécurité (CPS-N), La Chaux-de-Fonds (NE)



### **Martin Weder**

Théologien, ancien secrétaire général et consultant Cevi service militaire, supervision, travail d'association internationale YMCA, Zurich (ZH)



### **Mathieu Senn**

Etudiant, civiliste, coprésident des Jeunes Vert-e-x-s Fribourg, Rue (FR)



### **Luc Arnold (Caissier)**

Directeur des finances et des procédures de soutien, centre pour personnes âgées Alenia, Gümliigen (BE)



### **Heinz Bähler**

Membre du Conseil suisse pour la paix, membre des VERT-E-S, randonneur enthousiaste

## SECRÉTARIAT



### **Luca Dahinden**

Secrétaire général



### **Margot Chauderna**

Responsable Romandie



### **Susanna Peters**

Administration et fédération



### **Gregor Szyndler**

Rédaction « Le Monde Civil »